



ESA
EXPERT & STRATEGY ACADEMY

BAC PRO TRAVAUX PUBLICS

en alternance

MÉTIER PRÉPARÉ

Chef d'équipe dans une entreprise de TP

FORMATION DE NIVEAU 4 (BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL)

Diplôme en alternance sur 1, 2 ou 3 ans (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) en fonction des prérequis.

RYTHME

- ✓ En distanciel : 1 jour / 1 semaine.
- ✓ En présentiel : 2 semaines chaque 6 à 8 semaines.

DURÉE DES ENSEIGNEMENTS

700 heures / an (à titre indicatif).

COMPÉTENCES

Les activités d'un technicien travaux publics sont centrées sur :

- ✓ La préparation des travaux.
- ✓ La mise en œuvre des travaux.
- ✓ Le suivi des travaux.
- ✓ Le contrôle des ouvrages.

OBJECTIFS

Cette formation permet au candidat d'acquérir toutes les compétences liées à l'organisation et la mise en œuvre des chantiers de travaux publics. Elle vise à permettre au futur technicien d'accéder à des fonctions d'encadrement (chef d'équipe).

Le chef d'équipe est un technicien agent de maîtrise. Il assiste le chef de chantier dans ses tâches (préparation, organisation, planning).

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités sur l'ensemble du secteur des TP :

- ✓ Les terrassements
- ✓ Les ouvrages d'art
- ✓ Les canalisations
- ✓ Les routes

Le technicien peut intervenir sur des travaux neufs ou des travaux de réhabilitation, d'amélioration ou d'entretien.



SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

- ✓ BTS Travaux Publics.
- ✓ BTS Bâtiment.
- ✓ BTS EEC (étude et économie de la construction).
- ✓ Chef d'équipe dans les entreprises de Travaux Publics.

ACCÈS À LA FORMATION

QUALITÉS REQUISES

- ✓ Organisation, relationnel, sens des initiatives.
- ✓ Esprit d'équipe.
- ✓ Technicité.
- ✓ Rigueur.

APTITUDES

- ✓ Intérêt pour la construction et les TP.

CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Être titulaire d'un CAP de niveau 3 ou d'une sortie de seconde pour réaliser le bac pro en 2 ans.
- ✓ En sortie de 3ème pour préparer un diplôme en 3 ans.
- ✓ Être âgé de 15 à 30 ans pour un contrat d'apprentissage.

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée en formation la 3ème semaine d'août, les entrées hors période sont possibles et étudiées au cas par cas afin de pouvoir respecter les conditions réglementaires et celles du référentiel de l'examen. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS

GÉNÉRAUX :

- ✓ Mathématiques
- ✓ Sciences-Physiques
- ✓ Langue Vivante Étrangère
- ✓ Français
- ✓ Prévention Santé Environnement
- ✓ Éducation Physique et Sportive
- ✓ Économie et Gestion
- ✓ Arts Appliqués et Culture Artistique

ENSEIGNEMENTS

PROFESSIONNELS :

- ✓ Technologie Travaux Publics
- ✓ Topographie sur chantier
- ✓ Ergonomie au travail et prévention des risques
- ✓ Assainissement
- ✓ Route
- ✓ Terrassement
- ✓ Économie de la construction

ENSEIGNEMENTS

- ✓ Une équipe de formateurs qualifiés.
- ✓ Espaces pédagogiques équipés de matériel informatique.
- ✓ Enseignement pratique sur des plateaux techniques adaptés.



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- ✓ Évaluations formatives et sommatives en cours de formation.
- ✓ Examen en fin de formation (épreuves certificatives).
- ✓ Remise d'un certificat de réalisation de formation.



LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP / MOBILITÉ

Louison PERNELLE
lpernelle@esa-formations.fr

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Pas de validation par blocs de compétences.



TARIFS

✓ CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

L'OPCO prend directement en charge les coûts de formation, selon le niveau de prise en charge indiqué par France Compétences.

✓ CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION :

Montant forfaitaire pris en charge par l'entreprise et/ou son OPCO.

MODALITÉ D'INSCRIPTION

1**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Demander votre dossier de candidature en contactant le CFA au **04 48 20 06 53** ou par e-mail **contact@esa-formations.fr**

2**ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE**

Réaliser l'entretien téléphonique de positionnement avec notre conseiller pédagogique.

3**PIÈCES DEMANDÉES**

Retourner son dossier de candidature du CFA avec les pièces demandées.

4**ENTRETIEN DE MOTIVATION**

Réussir l'entretien de motivation en présentiel avec l'équipe pédagogique.

5**ENTREPRISE D'ACCUEIL**

Avoir une entreprise d'accueil pour effectuer son apprentissage (le CFA peut vous accompagner dans cette démarche).

6**CANDIDATURE : VALIDATION**

Valider définitivement votre candidature.

7**SIGNATURE DES DOCUMENTS**

Signer le dossier d'inscription et le contrat d'alternance (démarrage du contrat entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre sauf dérogation exceptionnelle).

8**PRÉ-RENTRÉE**

Participer à la réunion d'information de pré-rentree.



LIEU DE LA FORMATION

MONTPELLIER (LE CRÈS) - Salle de Cours**LUNEL** - Pratique Terrain